

L'ÉMIGRANT

Jaïr Santos – En seulement trois décennies, au tournant du 19^e siècle, plus d'un million d'Italiens, provenant surtout du nord de la péninsule, s'établirent au Brésil. Le Brésil, à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, était encore un immense désert ! Un immense territoire à conquérir, pas par l'impérialisme, mais tout simplement par le peuplement, parce que c'était un pays encore avec une population assez réduite, où on manquait de travailleurs ! Parce que ça coïncidait aussi avec la fin de l'esclavage, et donc on avait besoin aussi de remplacer ces esclaves, par de nouveaux travailleurs, venus notamment de l'Europe. Ces Italiens, ils partaient vers l'arrière-pays, où il n'y avait pas de communautés, il n'y avait pas de paroisses, il n'y avait pas de villages, et c'était à eux de construire tout cela. Ce qui me frappait toujours était de voir, ces pauvres paysans, qui savaient à peine écrire, lorsqu'ils avaient besoin de quelque chose, lorsqu'ils étaient désespérés, ils écrivaient au Pape ! Ils reconnaissaient dans l'Église, un point de contact avec leur pays, avec la vie qu'ils avaient laissée. Souvent le Vatican répondait, à travers le nonce apostolique, en envoyant des missionnaires ou en envoyant de l'argent, tout simplement...

L'église catholique étant ce qu'elle est, c'est-à-dire une immense organisation internationale avant la lettre, avec des missionnaires partout, des correspondants, des diplomates, ils conservent une masse de documents sur à peu près tous les pays du monde. Et donc j'ai travaillé pendant trois ans dans les sources de la nonciature apostolique, c'est-à-dire la représentation diplomatique du Pape au Brésil, j'ai travaillé aussi sur, dans les archives de certaines congrégations religieuses, comme la congrégation fondée par Mgr Giovanni Battista Scalabrini, à la fin du 19^e siècle. C'était un évêque du nord de l'Italie, il connaissait très bien la réalité de ces paysans pauvres du nord de l'Italie, qui étaient obligés de partir, parce qu'ils n'avaient pas les conditions de survie dans leur propre pays, et c'est lui qui a décidé de créer les conditions pour assister ces émigrants, dès le départ, donc une assistance non seulement sur place, mais aussi comment peut-on préparer l'émigration ? Surtout parce qu'au départ on n'était pas sûrs si l'émigration était un bien ou un mal. Et donc il y avait un gros débat à l'intérieur même de l'Église pour savoir, est-ce qu'il faut encourager, oui ou non, l'émigration ? Et petit à petit, Mgr Scalabrini a essayé aussi de convaincre le Saint-Siège qu'il était important d'intervenir, parce qu'il s'agissait vraiment d'un mouvement qui changeait le panorama social et religieux de l'Italie. Il crée donc cette congrégation, destinée à l'assistance des émigrants, et il intervient aussi auprès de la Curie. L'encyclique *Quam Aerumnosa*, a été écrite par Mgr Scalabrini, elle a été naturellement publiée par Léon XIII, mais c'est lui qui l'a écrit, et c'est à sa demande que le Pape décide d'intervenir pour dire qu'il ne faut pas abandonner ces émigrants, qu'il faut les soutenir dans leur choix, et que

l'émigration, à partir de ce moment, est conçue comme un droit naturel. Les hommes et les femmes, s'ils ne trouvent pas le moyen de survivre dans leur pays, ils ont le droit de partir.

Plus on avance dans le temps, quand on arrive par exemple dans les années 30, lors des lois raciales en Italie et en Allemagne, il y a beaucoup de Juifs qui essaient de partir au Brésil et donc on voit apparaître une nouvelle typologie de migrants, c'est-à-dire le réfugié, celui qui part non parce qu'il voulait partir, mais qui part parce qu'il est contraint à le faire à force de persécutions raciales et politiques. En 1939, pendant le pontificat de Pie XII, il y a eu un traité entre le gouvernement brésilien et le Saint-Siège qui visait notamment à octroyer des visas pour des réfugiés juifs, mais avec une condition que ces Juifs se convertissent au catholicisme. C'était une condition du gouvernement brésilien, appliquée ensuite par le Saint-Siège. Et ça, c'est une lettre d'un religieux Odon Würtemberg, et qui écrit à la demande d'un certain Mark Blumenthal et de sa femme Edith Blumenthal, donc des Juifs convertis au catholicisme, et qui écrivent au Saint-Siège pour essayer de bénéficier de cet accord avec le gouvernement brésilien pour partir au Brésil. Ici, pareil, on a une lettre du 23 mai 1940, où un juriste, de nom Rudolf Halt, demande aussi de partir au Brésil, parce qu'il était juif, et qu'il ne pouvait plus travailler.

Pour le Saint-Siège, ceux qui quittent le pays, que ce soit à cause d'une loi raciale ou que ce soit à cause de la pauvreté, c'est un émigrant.

04 min 51 s